

Le collège Aristide Briand bénéficie de 3,7 ETP pour des postes d'assistants d'éducation. Ils sont répartis ainsi :

Prénom	NOM	Quotité horaire	Nouveau contrat ou renouvellement de contrat
Renan	BARBÉ	50%	Nouveau contrat
Thomas	BEAUFILS	50%	Renouvellement de contrat
Zoé	BOUËC	60%	Renouvellement de contrat
Michelle	LEVEL	100%	Renouvellement de contrat
Elliott	MACÉ	60%	Renouvellement de contrat
Eloïse	TERMEAU	50%	Nouveau contrat